



Plan Nature de Lobbès

Fiches actions

Administration communale de Lobbès



Fiche-action n°1



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Site de Forestaille : réaménagement de son puits et du ruisseau depuis sa source jusqu'au potager
Thème/milieu/groupe de travail : GT « eaux et zones humides »
Objectif(s) : nettoyer, préserver, entretenir et mettre en valeur un puits, une source et de petites zones humides
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : • Source : intérêt paysager dans le projet de rénovation de l'ancienne ferme et de son potager • Puits : intérêt paysager et économique pour les activités de la ferme • Zones humides : création d'une zone d'accueil pour la faune et la flore des milieux humides
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Intérêts multiples pour les stagiaires et les futurs résidents de la ferme de Forestaille : sensibilisation à l'importance et à la gestion des milieux humides, prise de conscience de l'intérêt de conserver notre ressource en eau
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN- GT eaux et zones humides • La Régie d'Habitat Rural en Val de Sambre et le Fond du Logement des Familles Nombreuses • Le DNF- DEMNA
Public(s) cible(s) : Promeneurs, marcheurs, locataires des gîtes, futurs résidents, marcheurs, écoles primaires de l'entité, mouvements de jeunesse, ...
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Etape 1 : ○ Intégrer cette fiche dans le projet global de Forestaille (quid de la priorité par rapport aux autres projets de la régie?)- obtenir l'accord du propriétaire ○ Contacter les différents partenaires • Etape 2 : ○ Préciser les travaux nécessaires pour le réaménagement ○ Etablir un listing du matériel nécessaire et des actions à mener pour réaliser les travaux • Etape 3 : Répartir les tâches entre les partenaires
Calendrier de réalisation de l'action : moyen/long terme Hiver : étape 1 Printemps-été suivant : étapes 2 et 3
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Balade (naturalistes et autres) autour de la ferme de Forestaille, Evénements organisés sur le site de Forestaille, bulletin communal, syndicat d'initiative, groupe de travail « sensibilisation- communication »
Estimation budgétaire détaillée : A préciser en fonction des travaux
Autre financement : subside Semaine de l'arbre (1250 euros)
Localisation du projet : Sars-la-Buissière- site de la ferme de Forestaille



Fiche-action n°2



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Site de Forestaille : réhabilitation de sa mare et création d'une zone humide avant le verger
Thème/milieu/groupe de travail : GT «eaux et zones humides»
Objectif(s) : curer la mare, aménager les berges et ré-ouvrir la végétation alentours qui a tendance à refermer le biotope, aménager une zone humide autour de la mare
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : Ce biotope présente un potentiel très intéressant qui doit être mis en valeur (des pontes de batraciens ont été vues) Par ailleurs, ce site présente un intérêt paysager remarquable
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Le site pourrait faire l'objet d'aménagements pédagogique. Purement écologique avec caractère didactique (écoles, promeneurs, naturalistes) Participation à la valorisation du site de Forestaille
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN- GT eaux et zones humides • La Régie d'Habitat Rural en Val de Sambre et le Fond du Logement des Familles Nombreuses • Le DNF
Public(s) cible(s) : Promeneurs, marcheurs, locataires des gîtes, futurs résidents, marcheurs, écoles primaires de l'entité, mouvements de jeunesse, ...
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Etape 1 : nettoyer la végétation en excès, • Etape 2 : curer la mare, réaménager les berges • Etape 3 : réaliser des aménagements didactiques de la mare NB : la réouverture de la mare a déjà été entamée par la régie
Calendrier de réalisation de l'action : Automne 2013 : étape 1 Hiver 2013-2014 : étape 2 Printemps- été 2014 : étape 3
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Balade (naturalistes et autres) autour de la ferme de Forestaille, Evénements organisés sur le site de Forestaille, bulletin communal, syndicat d'initiative, groupe de travail « sensibilisation-communication »
Estimation budgétaire détaillée : A préciser. Postes envisagés actuellement : • Curage de la mare (estimation de la superficie) : 4000 euros • Aménagement de la zone humide : 500 euros • Création de supports pédagogiques : 500 euros
Autre financement : /
Localisation du projet : Sars-la-Buissière- Site de la Ferme de Forestaille



Fiche-action n°3



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Réhabilitation de l'ancien étang de Forestaille
Thème/milieu/groupe de travail : GT « Eaux & zones humides » et « Jardins & paysages »
Objectif(s) : Remettre sous eau une prairie qui était occupée par un étang qui alimentait en 1800 les 2 platineries de Sars-la-Buissière
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : Recréer une vaste zone humide qui existait au 18 et 19ème siècle. Cette étendue d'eaux peu profondes et aux berges à faibles pentes pourrait servir de zone relais pour les oiseaux limicoles. Une flore adaptée recréerait un biotope de zone humide à marécageuse. Des aménagements aux alentours pourraient réinsérer cet étang dans le réseau écologique. Ce site est par ailleurs renseigné dans l'étude du réseau écologique en tant que zone centrale.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : • Restauration d'un site historique • Filtration des eaux de suintement polluées qui se dirigent vers la Sambre
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN- GT eaux et zones humides • Le propriétaire • Le DNF NB : à réaliser en complémentarité de la fiche action n°
Public(s) cible(s) : Citoyens locaux, écoles, promeneurs, naturalistes
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : En début de dépression, installation d'un moine qui régulerait les eaux de lagunage pour épurer les eaux fortement souillées par les engraisements. Un deuxième moine côté route retiendrait les eaux purifiées avant de les laisser s'écouler vers la Sambre. Selon l'objectif écologique à prioriser sur cette parcelle, une ou plusieurs plantations pourraient être également envisagées (avec orientation ad hoc).
Calendrier de réalisation de l'action : • Etape 1 : ○ Précision des aménagements à réaliser ○ Discussion et accord du propriétaire ○ Préciser les travaux à réaliser • Etape 2 ○ Etablir un listing du matériel nécessaire et des actions à mener pour réaliser les travaux ○ Réaliser les travaux
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : bulletin communal
Estimation budgétaire détaillée : A préciser. Postes envisagés actuellement : • Nettoyer et évacuer les déchets • Creusement de l'étang (à confirmer) • Achat et pose des moines

Autre financement :

- subside SPW- semaine de l'arbre (1250 euros)
- commune de Lobbès

Localisation du projet : Sars-la-Buissière - Rue de Forestaille



Photo : google map



Fiche-action n°4



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Conservation de la noue Grignard (ancien bras de Sambre), de sa flore et de sa faune
Thème/milieu/groupe de travail : GT « eaux et zones humides »
Objectif(s) : Cet ancien bras de Sambre est classé en zone humide d'intérêt biologique, reprise dans le site Natura 2000 – Haute Sambre en amont de Thuin. Ce site fait l'objet de plusieurs menaces : atterrissement, eutrophisation par des engrais, déversement de polluants dans le ruisseau des Prés des Sarts, apports de détritiques lors des crues, amorçage par les pêcheurs, accumulation de feuilles de peupliers, ... Parmi les mesures à mettre en place, on peut citer : lutte contre la pollution des eaux, éclaircies, élimination des épicéas et des peupliers arrivés à maturité, entretien des sentiers, ...
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : Sur ce site, on observe une végétation aquatique et rivulaire de grand intérêt régional: communauté de nénuphar et de petit nénuphar, herbiers à myriophylle en épi, mégaphorbiaie frangeante, roselière à glycérie aquatique, etc. Les rochers gréseux dominant la rive nord de la noue portent de nombreuses fougères dont la rare doradille noire. Une pâture humide voisine abrite une intéressante flore hygrophile incluant l'oenanthe fistuleuse et la scutellaire naine. L'ensemble forme un transect remarquable et à préserver. (source : biodiversité.wallonie.be)
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : C'est un lieu de passage assez fréquenté par des promeneurs, des naturalistes et des pêcheurs. Il existe aussi quelques beaux affleurements qui méritent d'être mis en valeur. Ce méandre a été recoupé lors des travaux de mise à gabarit de la Sambre (caractère historique 1825).
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN- GT « eaux et zones humides » et « Nature sur les sentiers » • Propriétaire et gestionnaire: DNF • Contrat Rivière Sambre et affluents • DEMNA (conseils) NB : à réaliser en complémentarité de la fiche-action n°
Public(s) cible(s) : Touristes, pêcheurs, promeneurs, naturalistes ...
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Etape 1 : ○ Contacter les partenaires ○ Définir un plan de gestion (fauche annuelle, nettoyage du site... • Etape 2 : ○ Elaborer un calendrier d'actions, un listing des matériaux à acheter et une répartition des tâches • Etape 3 : Réalisation des actions
Calendrier de réalisation de l'action : 2016
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Bulletin communal, site internet
Estimation budgétaire détaillée : A préciser selon les travaux à réaliser

Autre financement :

- Subside Natura 2000
- DNF
- Commune de Lobbes

Localisation du projet : Sars-la-Buissière- Pré du Sart



Fiche-action n°5



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Conservation et restauration des zones humides en amont de la noue Grignard
Thème/milieu/groupe de travail : GT « eaux et zones humides »
Objectif(s) : Préserver les zones humides connexes à la noue Grignard. Ces prairies sont également incluses dans le site Natura 2000 Haute Sambre en amont de Thuin et renseignées soit comme prairies de liaison, soit comme milieu ouvert prioritaire. Elles doivent être gérées de façon à maintenir les milieux humides et à éviter leur enrichissement en exportant les produits de la fauche.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : Ce projet s'inscrit dans la continuité de la fiche projet n°4 et vise à conserver les prairies humides qui bordent la noue Grignard de façon à maintenir un biotope vaste et complet.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : C'est un lieu de passage assez fréquenté par des promeneurs, des naturalistes et des pêcheurs. Le sentier qui traverse ce site a fait l'objet d'un travail de sensibilisation auprès des élèves de l'école de Sars-la-Buissière. Toutefois, il faut veiller à ne pas favoriser de façon excessive la circulation sur ce site de façon à y conserver une certaine quiétude.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN- GT « eaux et zones humides » et « Nature sur les sentiers » • Propriétaire : DNF • DEMNA • Contrat Rivière Sambre et affluents NB : à réaliser en complémentarité de la fiche-action N°
Public(s) cible(s) : Touristes, pêcheurs, promeneurs, naturalistes ...
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Etape 1 : ○ Contacter les partenaires et propriétaires ○ Définir un plan de gestion des sites • Etape 2 : ○ Elaborer un calendrier d'actions, un listing des matériaux à acheter et une répartition des tâches • Etape 3 : ○ Réalisation des actions ○ Entretien du site
Calendrier de réalisation de l'action : moyen/long terme
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Bulletin communal- site internet
Estimation budgétaire détaillée : Néant
Autre financement : subside Natura 2000
Localisation du projet : Sars-la-Buissière- Prés du Sart

Fiche-action n° 6



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Aménagement d'une traversée du ruisseau Notre-Dame au charme
Thème/milieu/groupe de travail : GT « eaux et zones humides »
Objectif(s) : Un sentier coupe le ruisseau Notre-Dame au charme, dans le bois communal. En l'absence d'aménagement, ce sentier ne peut être traversé. Or il s'agit d'un chemin de liaison intéressant intégré dans un parcours de promenade dans le bois, qui relie la place des Bonniers au Chemin d'Hourpes. De plus, l'axe de ce sentier est parallèle à la N59 et constitue donc une alternative sécurisée pour les modes de déplacements doux. L'objectif de ce projet est donc de nettoyer le ruisseau et d'y construire un pont léger piétonnier pour faciliter le passage aisé.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : Le nettoyage du ruisseau (enlèvement des déchets et embâcles) assurera le bon écoulement du ruisseau. Le principal atout de ce projet consiste à entretenir un maillage de voies lentes (éviter les piétons le long de la nationale).
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : • Créer une alternative à la RN59 pour les modes doux • Créer un circuit de promenade en lisière du bois de Lobbes
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT « eaux et zones humides » et « nature sur les sentiers » • Commune de Lobbes (propriétaire) • DNF (gestionnaire) • Contrat Rivière Sambre et affluents
Public(s) cible(s) : promeneurs, naturalistes, ...
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Accord du propriétaire et du gestionnaire pour l'ouverture du sentier au public • Nettoyage du ruisseau- collaboration de la commune pour l'évacuation des déchets • Elaboration d'une passerelle sur le ruisseau • Balisage du sentier et promotion par le syndicat d'initiative
Calendrier de réalisation de l'action : • Hiver 2013-2014 : Nettoyage du ruisseau • Printemps 2014 : Aménagement de la passerelle
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Bulletin communal, site internet, syndicat d'initiative
Estimation budgétaire détaillée : 3000 euros • Achat de matériel pour la construction de la passerelle
Autre financement : Commune de Lobbes
Localisation du projet : Mont-Sainte-Geneviève – Bois communal de Lobbes (dans la prolongation de la rue Chapelle aux charmes)

Fiche-action n°7



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Recensement des rejets d'eaux usées à ciel ouvert sur la partie urbaine de la commune
Thème/milieu/groupe de travail : GT « eaux et zones humides »
Objectif(s) : De nombreux bâtiments ne sont pas encore raccordés au réseau d'égouttage et rejettent leurs eaux usées dans le milieu naturel. L'idée ici est de répertorier l'ensemble de ces rejets dans le but de sensibiliser les propriétaires à l'importance soit, de se raccorder, soit d'épurer leurs eaux par des systèmes alternatifs.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : Tenter de réduire les impacts négatifs des eaux usées sur la qualité de nos cours d'eau et de nos sols
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Ce projet, en plus de tenter de résoudre les problèmes, vise à sensibiliser les citoyens à l'importance d'épurer leurs eaux au vu des conséquences néfastes du rejets des eaux usées dans le milieu naturel.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : Les membres volontaires du GT eaux et zones humides, les membres volontaires des autres GT, les résidents
Public(s) cible(s) : Tous les occupants d'habitations dont les eaux usées ne sont pas épurées
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Etape 1 : Répertorier (localisation + photos) les sites de rejets à ciel ouvert n'étant pas reliés à l'épuration collective • Etape 2 : Etablir un registre des rejets (notamment sur base des fiches de l'inventaire du Contrat de Rivière) • Etape 3 : Entamer les démarches nécessaires pour résoudre les problèmes de pollution (en fonction des résultats des étapes précédentes, sensibiliser et proposer des solutions alternatives tel de l'épuration semi-collective...)
Calendrier de réalisation de l'action : • Etape 1 et 2: 2014 • Etape 3 : 2015 et suivants
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Balades naturalistes et autres dans l'entité Bulletin communal, courrier aux intéressés
Estimation budgétaire détaillée : Néant (en état actuel)
Autre financement : Néant
Localisation du projet : Entité de Lobbes

Fiche-action n° 8



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Aménagement d'un chemin de promenade le long du Val du Laubac
Thème/milieu/groupe de travail : GT « eaux et zones humides »
Objectif(s) : Le ruisseau du Laubac traverse Lobbes du nord- au sud pour terminer son cheminement dans la Sambre, dans le centre de Lobbes. Son parcours constitue une alternative aux différentes voiries pour traverser l'entité de façon sécurisée, tout en créant un parcours de promenade pour les locaux. Le présent projet a donc pour ambition de mettre en valeur la vallée du Laubac, d'un point de vue écologique et d'un point de vue de la mobilité douce, plus particulièrement entre la rue Trou des Loups et la rue Saint-Roch.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : Actuellement impraticable sur ses rives, ce ruisseau reçoit des eaux d'égouttage et est envahi par la balsamine qui entraîne ses graines jusqu'à la Sambre
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Ce ruisseau est à l'origine du nom de « Lobbes » (étymologiquement « petit ruisseau ombragé »). La création d'un sentier longeant ce cours d'eau permettrait de le mettre en valeur et de le faire connaître. Il s'agit ici d'une reconnaissance écologique et patrimoniale.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT « eaux et zones humides » et « nature sur les sentiers » • Propriétaires et riverains • Contrat Rivière Sambre et affluents
Public(s) cible(s) : riverains et Lobbains en général, accessoirement également pour les touristes
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Accord des propriétaires- concrétisation du tracé • Dégagement de la végétation pour assurer un passage pour piéton/cycliste • Signaler le passage (panneau d'information)
Calendrier de réalisation de l'action : • Été 2014-2015 : Gestion de la balsamine le long des berges du cours d'eau • Hiver 2015-2016 : Ouverture du passage (fauchage des ronces et orties le long du ruisseau) • Hiver 2015-2016 : Nettoyage du ruisseau • Printemps 2016 : Pose des bancs et panneaux de signalisation du sentier
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Inauguration du sentier, bulletin communal, site internet, syndicat d'initiative
Estimation budgétaire détaillée : postes à prévoir : • Aménagement d'une assise (gravier ?) • Acquisition et pose de 2 bancs • Acquisition et pose de 2 panneaux d'information du chemin
Autre financement : • Subside SPW - semaine de l'arbre • Commune de Lobbes (nettoyage du site et évacuation des déchets)
Localisation du projet : Lobbes – départ de la rue Trou des loups (près du terrain de pétanque)



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Restauration et valorisation de la mare du calvaire
Thème/milieu/groupe de travail : GT « eaux et zones humides » et « Sensibilisation & communication »
Objectif(s) : La mare du calvaire fait partie des éléments patrimoniaux et naturels de Lobbes. Par le passé, il s'agissait en effet d'un lavoir aux chevaux. Le fond de cette mare serait couvert d'un revêtement pavé pour permettre le passage des carrosses. Plus récemment, cet étang a fait l'objet d'un usage plus récréatif notamment à travers la pêche. Il s'agit d'un point d'eau localisé en plein centre de Lobbes dont les éléments patrimoniaux et écologiques méritent d'être mis en évidence. Il s'agit d'une propriété communale
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : Il s'agit d'un point d'eau situé en plein centre de Lobbes. Il constitue dès lors un lieu d'abri, de nourrissage, de reproduction ou d'hivernage pour de nombreuses espèces.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : En plus de cette fonction biologique, cette mare constitue un point de repère paysager pour les riverains et pourrait redevenir un lieu de rencontre. Par ailleurs, l'idée du présent projet consiste à également communiquer sur ce biotope particulier de façon à en informer, tant la population qu'à servir de support pour des activités pédagogiques.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • Riverains • Commune • SPW-DNF • Ecoles et mouvements de jeunesse NB : à réaliser en complémentarité de la fiche-action N°
Public(s) cible(s) : riverains, promeneurs, écoles, mouvements de jeunesse...
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Courrier aux riverains et écoles pour les associer à la démarche • Analyse de la qualité des boues • Curage de l'étang • Entretien des arbres • Acquisition et pose de panneaux d'information • Pose d'aménagement (banc)
Calendrier de réalisation de l'action : • Printemps 2015 : Contact avec les partenaires et montage du projet • Printemps 2015 : analyse de la qualité des boues • Été 2015 : Curage de l'étang • Automne- Hiver 2015 : Entretien des arbres • Automne- Hiver 2015 : Pose des panneaux et aménagements
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : écoles, toute-boîte riverains, bulletin communal

Estimation budgétaire détaillée : postes à prévoir :

- Analyse de la qualité des boues
- Curage de l'étang
- Entretien des arbres
- Acquisition de panneaux d'information
- Acquisition de structures d'aménagements (banc)

Autre financement : subside SPW - semaine de l'arbre

Localisation du projet : Lobbes – rue du Calvaire

Fiche-action n° 10



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Valorisation de l'étang de Mouligneau
Thème/milieu/groupe de travail : GT « Jardins et paysages »
Objectif(s) : La succession de réserves aquatiques et d'étangs abreuvés par le Laubac constitue une richesse patrimoniale et naturelle pour la commune de Lbbs. Elle mérite de concentrer nos efforts pour sa mise en valeur. L'étang du Mouligneau est la dernière retenue d'eau avant le site de l'ancienne Brasserie de l'abbaye et y est intimement lié historiquement. Cet étang pourrait servir d'épuration du ruisseau du Laubac, mais également une zone d'accueil d'une multitude d'auxiliaires et de prédateurs (poissons, insectes, batraciens, mollusques, oiseaux...). Il pourrait s'agir également d'un bel espace pédagogique, d'observations et d'interventions.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : En tant que point d'eau, inclus dans une succession d'autres plans d'eau gérés de façon relativement intensive, cet étang présente un potentiel tout à fait intéressant en matière d'accueil de la faune et de la flore aquatique et rivulaire.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Ce site pourrait être utilisé à des fins pédagogiques, pour le grand public. La vocation précise sera à définir avec le propriétaire.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT « jardins et paysages » et « eaux et zones humides » • Propriétaire • CNB locale « Haute Sambre » • Commune de Lobbes, dans le cadre du projet de développement de l'ancienne brasserie de l'abbaye (PCDR- Fiche-projet 1.2.)
Public(s) cible(s) : Tout public
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Prendre contact avec le propriétaire • Déterminer un projet complet et cohérent sur le site • Définir les besoins matériels et financiers • Mettre en place le projet
Calendrier de réalisation de l'action : 2017
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : A définir
Estimation budgétaire détaillée : A définir en fonction du projet
Autre financement : A définir en fonction du projet
Localisation du projet : Etang du Mouligneau (rue des Gaux- Lobbes)

Fiche-action n° 11



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Mise en place d'un incitant financier pour la non-tonte de jardin privatif et/ou la mise en place de prairie fleurie

Thème/milieu/groupe de travail : GT Jardin & Paysages

Objectif(s) :

L'objectif est d'inciter les particuliers à céder à la nature une partie de leur jardin en octroyant un subside aux personnes qui s'engagent à ne plus tondre une partie de leur jardin privatif et/ou à installer une prairie fleurie. De cette manière le réseau écologique devrait être amélioré en recréant des micro-biotopes autour des habitations. L'action prenant place dans les jardins privatifs, elle constituera une très bonne sensibilisation à la nature pour les participants et les voisins des participants.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs :

En abandonnant à la nature certaines zones de jardin, des micro-biotopes vont pouvoir se créer à des endroits qui jusque-là ne présentaient pas une nature forcément diversifiée. Cette action devrait permettre d'améliorer la biodiversité directement autour des habitations, offrir plus d'espace à la nature et améliorer le réseau écologique.

Les biotopes qui vont se recréer correspondront à des habitats ouverts ou semi-ouverts qui sont actuellement peu présents dans le paysage communal (du moins dans un aspect consacré à la nature).

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

L'abandon à la nature d'une partie de sa propriété consistera en une mise en pratique directe d'une sensibilisation qui sera tournée vers des actions nature au jardin.

Cette action permettra de nombreuses observations aux participants (fleurs, insectes, oiseaux,...) qui contribueront à renforcer la sensibilisation des participants.

NB : à réaliser en complémentarité de la fiche-action N°

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

- PCDN : GT « Jardin & Paysages » ;
- Commune de Lobbes ;
- Syndicat d'initiative.

Public(s) cible(s) : tous les propriétaires d'un jardin privatif

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

- Chercher une piste de financement ;
- Rédiger un règlement définissant les conditions de l'octroi de l'incitant financier (prime/m², par jardin...)- contacter l'asbl Cuestas pour obtenir des modèles;
- Approbation par le conseil communal ;
- Sensibiliser la population communale et communiquer autour du projet ;
- Traiter les dossiers de candidature et procéder à des contrôles sur le terrain.

Calendrier de réalisation de l'action :

- Recherche d'une source de financement ;
- Septembre- octobre 2014 : rédaction du règlement et préparation des formulaires de demande d'octroi ;
- Novembre 2014 : approbation par le Conseil Communal, préparation de la sensibilisation et des documents à offrir aux participants pour les aider à mettre en place cette technique

nature ; • Décembre : inscription du montant au budget communal 2014 ; • Janvier – mars 2015 : publicité autour du projet ; • Mars – octobre 2015 : réception des demandes, traitement, octroi des incitants et contrôle sur le terrain.
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : • bulletin communal ; • organisation d'une campagne de presse : via un communiqué de presse et une information préparée, nous tenterons de toucher les parutions gratuites, les journaux locaux, les télévisions et radios locales ; • Une campagne d'affichage ou une distribution de folders peuvent compléter le travail de sensibilisation.
Estimation budgétaire détaillée : 5 000-10 000 euros selon le montant de la prime octroyée (budget annuel)
Autre financement : Commune de Lobbes
Localisation du projet : tous les jardins privatifs de l'entité de Lobbes

Fiche-action n° 12



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Elaboration d'un « pack d'accueil biodiversité » pour les nouveaux habitants
Thème/milieu/groupe de travail : GT Jardins et Paysages
Objectif(s) : Le principe est d'offrir un « pack biodiversité » à chaque nouvel habitant s'installant sur le territoire de la Commune. Il pourrait se composer de : un arbre fruitier (en fonction du jardin disponible), des semences de prairie fleurie, des conseils de gestion écologique des jardins, une carte des sentiers, la carte des arbres remarquables,... Mais également des informations plus générales sur la Commune : règles en matière de gestion des déchets, la liste des associations locales, informations touristiques, existence d'un PCDN et la possibilité d'y participer...
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : • Développer le réseau écologique ; • Promouvoir la plantation d'arbres fruitiers indigènes ; • Soutenir le développement des insectes pollinisateurs.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : • Populariser la notion de biodiversité et du PCDN ; • Sensibiliser les habitants aux caractéristiques écologiques de la commune ; • Inciter / encourager la pratique de jardinage écologique.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT « Jardin & Paysages » ; • Commune de Lobbes ; • Syndicat d'initiative.
Public(s) cible(s) : • Nouveaux habitants
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Détermination du contenu précis du pack ; • Préparation du Pack d'accueil (préparation, recherche des documents et reproduction) ; • Elaboration d'une convention pour la mise à disposition et la garantie d'entretien des semences/arbres distribués ; • Inscription budgétaire • Distribution lors de l'inscription au service population ; • Lors de la journée de l'arbre, chaque nouvel habitant est invité à venir chercher son fruitier.
Calendrier de réalisation de l'action : • Hiver 2015 : Préparation du pack d'accueil ; • Hiver 2015 : Elaboration d'une convention pour la mise à disposition et la garantie d'entretien d'arbres fruitiers • 2016 : Distribution du pack
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : • Bulletin communal, site internet de la commune, ... • Service population (lors de l'inscription au service population)

Estimation budgétaire détaillée :

En moyenne, depuis 10 ans, la commune accueille annuellement environ 350 nouveaux habitants (soit environ 120 ménages).

- Achat de sacs/fardes : 5 euros*120 = 600 euros
- Achat des semences de prairies fleuries : 3 euros*120= 360 euros
- Achat d'arbres fruitiers : 20 euros*120= 2400 euros

TOTAL : 3360 euros

Autre financement : Néant

Localisation du projet : Entité de Lobbes

Fiche-action n° 13



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Organisation de journée(s) jardins ouverts : mise en réseau de jardins « nature » et ouverture annuelle au public

Thème/milieu/groupe de travail : GT « Jardin & Paysages»

Objectif(s) :

- (Faire) Découvrir des techniques de jardinage écologique ;
- Mettre en réseau les jardiniers amateurs ;
- Inciter / encourager les pratiques de jardinage écologique ;
- Mobiliser les citoyens / associations autour d'un projet commun ;
- Valoriser les initiatives citoyennes favorisant la biodiversité en organisant des journées de découverte nature, en créant un label biodiversité,...

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs :

La mise en commun d'expériences permettra de reproduire des bonnes pratiques dans d'autres jardins et ainsi, de multiplier les actions en faveur de la biodiversité.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

- Concrétiser certaines techniques de jardinage écologique ;
- Vulgariser la notion de biodiversité ;
- Valoriser les expériences positives.

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

- PCDN : GT « Jardin & Paysages» : soutien à la commune, contenu de la communication,...
- Citoyens / Jardiniers : ouverture des jardins ;
- Associations / Ecoles / ... : promotion et ouverture des jardins ;
- Commune : présentation de projets, communication et logistique (inscription,...) ;
- Nature et Progrès (section haute Sambre)

Public(s) cible(s) : citoyens lobbains et d'ailleurs, jardiniers amateurs

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

- Appel aux jardiniers ;
- Sélection des initiatives à valoriser ;
- Organisation d'une journée nature à destination des jardiniers ;
- Communication grand public ;
- Organisation d'une journée « Portes ouvertes à la Biodiversité ».

Calendrier de réalisation de l'action :

- Hiver 2013-2014 : appel aux jardiniers et sélection des initiatives à valoriser ;
- Mars 2014 : Journée Nature à destination des jardiniers ;
- Avril 2014 : Communication grand public ;
- Mai-juin 2014 : Journée « Portes ouvertes à la Biodiversité ».

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) :

Bulletin communal, site internet de la commune, toute-boîte, bannière, affiches

Estimation budgétaire détaillée : Communication (affiches, folder,...) : 500 euros

Autre financement : Néant

Localisation du projet : Entité de Lobbes



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Aménagement d'un jardin « Nature » à Bienne-lez-Happart
Thème/milieu/groupe de travail : GT « Jardin & Paysages»
Objectif(s) : Les objectifs se situent à plusieurs niveaux : • Echelle locale : mise à profit d'un espace non encore affecté à une fonction pour établir un espace écologiquement intéressant et accueillant pour la faune et la flore indigènes ; • Echelle globale : offrir un espace didactique qui permet d'illustrer par des actions concrètes que l'espace d'un jardin peut offrir des opportunités pour la faune et la flore locales. Les aménagements qui y seront proposés sont des exemples que toute personne pourra appliquer dans son jardin (ou sa terrasse, son balcon).
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : La création d'aménagements en faveur de la faune et de la flore constitue indéniablement un avantage pour la nature et le réseau écologique d'une manière générale.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Ce jardin constituera un espace didactique et informatif, grâce aux multiples exemples concrétisés sur la parcelle : • Plantation de quelques fruitiers haute-tige, en association avec des plantes mellifères ; • Utilisation et mise en valeur du mur existant (mur en briques de plus ou moins 2m de haut) → brise-vent, pouvoir de rétention et de restitution de chaleur → micro-climat à exploiter ; • Plantation de petits fruitiers : accueil des oiseaux et insectes ; • Pose de nichoirs à oiseaux et hôtels à insectes en diversifiant les formes et les types ; • Espace libre aménagé en pré fleuri avec des chemins tondus pour accéder aux différents espaces et libérer le pied des fruitiers HT ; • Espaces d'accueil pour les petits mammifères : tas de pierres, bois mort, abris, ... ; • Petit plan d'eau éventuel (dans un tonneau ou un abreuvoir) ; • Haie basse en bord de rue pour délimiter l'espace tout en permettant de le découvrir et inciter le passant à s'y intéresser.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT « Jardin & Paysages» • Commune (propriétaire) • Nature et Progrès (section haute Sambre) • Riverains • Centre Arthur Regniers (?)
Public(s) cible(s) : Les habitants de Bienne-lez-Happart et les nombreux passants (piétons, randonneurs et cyclistes)
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Elaboration d'un plan de composition de l'espace à aménager • Sensibilisation et recherche de bénévoles pour l'aménagement, l'entretien et la maintenance du site (voir exemple à Gerpinnes) • Préparation du terrain • Plantations et mise en place des structures (nichoirs, hôtels à insectes, abris, ...) • Etablissement d'un programme de gestion

Calendrier de réalisation de l'action :

- Eté 2013 : Plan de composition
- Eté 2013 : Liste des fournitures
- Septembre 2013 : Préparation du terrain (pré fleuri, plantations)
- Hiver 2013-2014 : Plantations et installation des structures et abris
- Programme de gestion : dès que les installations sont terminées

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) :

Bulletin communal, site internet de la commune, site internet de Météo-Lobbes, Page Face Book de l'Enclos Saint Remy, affichage lors des festivités à Bienne (jeu de carte, animations, carnaval, ...), presse locale (Michel Glinne)

Estimation budgétaire détaillée :

- 3 arbres fruitiers haute-tiges (135 euros)
- 9 tuteurs (45 euros)
- 250m haie d'espèces indigènes (250 euros)
- 2 arbres fruitiers palissés (100 euros)
- petits fruitiers (framboisiers, groseilliers, groseilliers à maquereau, cassis, mûriers) (150 euros)
- 1 hôtel à insectes (250 euros)
- 1kg semences prairies fleuries (170 euros)
- 1 abreuvoir à oiseaux (50 euros)
- 3 nichoirs à oiseaux (60 euros)
- 3 gîtes à insectes (90 euros)
- Panneaux didactiques (500 euros)

TOTAL : 1800 euros

Autre financement :

- SPW semaine de l'arbre
- Fondation Roi Baudouin

Localisation du projet : Bienne-lez-Happart (terrain à l'arrière de l'ancienne école)

Fiche-action n° 15



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Amélioration du maillage écologique par la plantation de haies vives le long des voiries et des sentiers

Thème/milieu/groupe de travail : GT « Jardin & Paysages »

Objectif(s) :

- Restaurer le réseau bocager et écologique
- Valoriser les voiries, chemins et sentiers
- Retenir des eaux de ruissellement
- Limiter des coulées de boue

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs

- Restauration de liaisons écologiques entre les zones centrales
- Création d'une zone d'abri pour la faune et la flore
- Soutien aux espèces mellifères
- Plantation d'essences indigènes

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

- Sensibilisation des citoyens à la plantation de haies
- Promouvoir un tourisme intégré par la sensibilisation des visiteurs extérieurs
- Participation des citoyens aux plantations

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

- PCDN : GT « Jardin & Paysages » et GT « Nature sur les sentiers »
- CNB Haute Sambre
- G'lobbes Trotters
- Régie d'habitat rural en Val de Sambre
- Propriétaires et les agriculteurs

NB : à réaliser en complémentarité de la fiche-action N°

Public(s) cible(s) :

- Les habitants de Lobbes
- Les randonneurs et cyclistes

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

- Définir les axes à végétaliser pour renforcer le maillage écologique, et détailler les priorités (cf étude du réseau écologique)
- Analyser la faisabilité technique et juridique (largeur de route, propriété)
- Prendre contact avec les propriétaires voisins pour les sensibiliser à la démarche
- Réaliser une plantation annuelle de 150 à 200 mètres

Calendrier de réalisation de l'action :

Chaque année :

- Printemps : définir la voirie à planter
- Juin : entrer un projet dans le cadre des financements du SPW « Semaine de l'arbre »
- Hiver : réaliser les plantations

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) :

Bulletin communal ; site internet de la commune ; CNB Haute Sambre, ...

Estimation budgétaire détaillée : A déterminer selon la longueur de la plantation

Postes à prévoir :

- Acquisition des plants (3-4/m courant)
- Achat de paillage si nécessaire

Autre financement :

SPW- subside semaine de l'arbre (1250 euros)

Localisation du projet :

A définir

Première réalisation le long du chemin de Lobbes à Leval (entre la portelette et la rue des Viviers)



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Protection et sauvegarde des vieux murs

Thème/milieu/groupe de travail : GT « Jardin & Paysages »

Objectif(s) :

La commune de Lobbes compte un nombre appréciable de vieux murs, dans tous les villages et surtout dans les cimetières.

L'objectif vise d'une part à inventorier l'ensemble de ces vieux murs afin d'assurer leur maintien, que ce soit dans un but écologique ou patrimonial et d'autre part à promouvoir la création de nouveaux murs en pierre sèche.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs :

Les vieux murs lorsqu'ils ne sont pas ou peu rejointoyés peuvent abriter une flore et une faune remarquable, notamment par le biais de la création d'un micro-climat particulièrement favorable à certaines espèces (inertie calorifique, protection contre le vent, ombre...) ou encore par le support physique qu'ils constituent. Lorsqu'ils sont suffisamment nombreux, ce sont des éléments importants du maillage écologique. L'idéal est de ne pas rejointoyer les vieux murs, sauf pour des raisons de sécurité. Dans ce cas on veillera toutefois à maintenir des interstices favorables à la flore et à la faune.

Par ailleurs, il s'agit d'un sujet traité dans le cadre de l'étude du réseau écologique.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

La sensibilisation de ce projet se marque à travers la valorisation écologique et patrimoniale de la préservation des murs.

D'un point de vue patrimonial :

- Ces murs sont les témoins d'aménagements anciens dans les villages et les campagnes
- Ils nous informent sur la géologie des lieux
- Ils nous renseignent sur les techniques anciennes de construction

D'un point de vue écologique :

- Il s'agit d'une occasion de sensibiliser les lobbains à la faune et à la flore que peuvent abriter ces murs

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

- PCDN : GT « Jardins et Paysage »
- Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de Mobilité
- Les propriétaires (commune ou privés)
- Centre de la Paix Dieu (soutien au niveau patrimonial)
- Nature et Progrès Section Haute Sambre
- Conseils : FRW Ellezelle (personne spécialisée dans les murs en pierre sèche)

Public(s) cible(s) :

Les lobbains, mais aussi les touristes de passage dans certains cas et ceci dans le cadre du développement d'un tourisme « vert » et dit « durable ».

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

- Inventaire et cartographie des murs anciens de la commune
- Campagne d'information et de sensibilisation des propriétaires
- Recherche d'aide et de soutien financier auprès des administrations compétentes afin d'aider certains propriétaires

• Programme de suivi du projet
Calendrier de réalisation de l'action : • A partir de juin 2015 : Inventaire et cartographie • A partir de juin 2015 : recherche de subvention via les administrations compétentes (nature et/ou patrimoine) • Hiver 2015-2016 : Réalisation d'un document de sensibilisation • Printemps 2016 : Organisation d'une exposition (concours de photos ?) • Eté 2016 : Mise en place d'une structure et d'un programme de « suivi »
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Bulletin communal, site internet de la commune, page Face Book de l'Enclos saint Remy, presse locale (Michel Glinne), site de la Paix Dieu (après avoir pris contact)
Estimation budgétaire détaillée : Impression de dépliants ou folders : 500 euros Distribution toutes-boîtes : 300 euros TOTAL : 800 euros
Autre financement : DGO4 Patrimoine- Petit patrimoine populaire wallon
Localisation du projet : Entité de Lobbes



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Intégration de mesures favorisant la biodiversité dans les permis délivrés par la commune
Thème/milieu/groupe de travail : GT « Jardin & Paysages»
Objectif(s) : • Orienter les nouveaux projets (urbanistiques, environnementaux...) vers un meilleur respect de la nature • Apporter un outil d'aide à la décision pour la délivrance des permis • Favoriser le développement du maillage écologique par l'application de mesures à l'échelle des parcelles • Inciter les citoyens à mettre en place des mesures favorables au développement de la biodiversité • Réglementer les contraventions pouvant être dressées en cas de non-respect des recommandations
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : • Limiter les projets défavorables à l'environnement (imperméabilisation excessive, plantes invasives, espèces ornementales...) • Favoriser le développement du maillage écologique par l'intégration de mesures favorables à l'environnement dans les nouveaux projets
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : • Sensibiliser les propriétaires à l'importance d'inclure des mesures en faveur de la nature dans leur projet • Responsabiliser les citoyens dans leur rôle à jouer face au déclin de la biodiversité • Permettre la réalisation d'actions-natures dans l'ensemble des nouveaux projets développés sur la commune
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT « Jardin & Paysages» • Personnel communal (services urbanisme, logement, énergie et environnement) • Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de Mobilité • SPW – DGO3 – Département de la Nature et des Forêts • Schéma de structure communal • Contrat de Rivière Sambre et affluents
Public(s) cible(s) : • Organes participatifs, administratifs et décisionnels de la commune • Toute personne introduisant une demande de permis
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Renseignement auprès d'autres administrations qui auraient initiés une démarche similaire (Beauvechain, Florennes, Somme-Leuze) • Choix de la réalisation par les services internes ou par auteur de projet externe • Fixation des objectifs à atteindre pour la démarche (charte ou règlement ?) • Rédaction de prescriptions générales et particulières • Soumission à différents avis experts (DNF, naturalistes...) • Approbation par le Collège et le Conseil Communal • Analyse précise de la situation existante sur base du diagnostic du PCDN et du SSC

Calendrier de réalisation de l'action : Réalisation à moyen terme 2015 - 2017
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Site internet communal, bulletin communal, services communaux (urbanisme, environnement, logement), commissions communales, presse locale
Estimation budgétaire détaillée : Prestation de service (si nécessaire)
Autre financement : Soutien financier pour l'application des mesures (non pour la réalisation de la fiche-projet) - SPW – DGO3 – semaine de l'arbre (distribution de plants) - SPW – DGO3 – subvention pour la plantation de haies, d'arbres fruitiers et d'arbres d'alignement
Localisation du projet : entité de Lobbes



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Valorisation des arbres et haies remarquables
Thème/milieu/groupe de travail : GT « Jardin & Paysages »
Objectif(s) : Mettre en valeur les arbres, haies et alignements remarquables par la mise en place de panneaux d'information et par le balisage de sentiers de découverte
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : Les arbres et haies remarquables sont intéressants à plusieurs niveaux. Tout d'abord, ils constituent un point de repère et un élément structurant du paysage, qui justifie leur maintien. Il s'agit également très souvent d'éléments importants du maillage écologique en raison de leur morphologie ou de leur composition qui abrite une faune et une flore aussi variée qu'intéressante.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : L'intérêt du projet est d'attirer le regard des passants, promeneurs, visiteurs... sur ces éléments qui font partie de notre quotidien et, de ce fait, ont souvent tendance à être banalisés, négligés voire même dégradés ou détruits. L'idée ici est de leur rendre leur prestige en les mettant en valeur et de rappeler leur rôle dans la biodiversité.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT « Jardin & Paysages » et GT « Nature sur les sentiers » • Commune • Hainaut Développement, cellule arbres remarquables • SPW-DNF • Propriétaires NB : à réaliser en complémentarité de la fiche-action N°
Public(s) cible(s) : • Lobbains • Promeneurs, cyclistes • Touristes
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Inventaire des arbres et haies remarquables (au sens large du terme), sur base de la liste existante • Cartographie • Programmation de parcours • Création et mise en place de panneaux d'information • Balisage de parcours + mise en évidence • Communication du projet
Calendrier de réalisation de l'action : • 2015 : Inventaire des arbres et haies remarquables (au sens large du terme) • 2015 : Création et mise en place de panneaux d'information • 2015-2016 : Balisage de parcours + mise en évidence
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Bulletin communal, site internet, syndicat d'initiative, journaux locaux, télévision locale, ...
Estimation budgétaire détaillée : postes à prévoir : • Création des panneaux d'information (2000 euros)

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Construction/achat des panneaux (100 euros*15= 1500 euros)• Balisage des parcours et support pour les diffuser : 1000 euros TOTAL : 4500 euros |
| Autre financement : <ul style="list-style-type: none">• DGO4- petit patrimoine populaire wallon• Commissariat Général au Tourisme• DGO3- Direction des Espaces Verts |
| Localisation du projet : Entité |



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Plan de gestion pour la lutte contre les espèces invasives
Thème/milieu/groupe de travail : GT Jardin & paysages
Objectif(s) : La problématique des espèces invasives prend aujourd’hui des proportions considérables. En effet, ces dernières se développent de plus en plus. Elles entrent en concurrence avec nos espèces indigènes et détruisent nos biotopes. Cette fiche a pour objectif de mettre en place un plan d’action pour éliminer, dans la mesure du possible, les espèces invasives présentes sur le territoire communal.
Intérêt/efficacité de l’action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : L’intérêt pour la biodiversité est ici relativement évident. L’élimination des espèces invasives permettra aux indigènes de retrouver leur place.
Intérêt/efficacité de l’action au niveau de la sensibilisation : La gestion des plantes invasives constitue un travail à la portée de beaucoup de gens, jeunes et moins jeunes et qui, de surcroît nécessite généralement de la main d’œuvre. L’idée ici est d’impliquer un maximum de personnes, non seulement pour améliorer l’efficacité de la gestion, mais parallèlement pour les sensibiliser à cette problématique.
Partenaires et engagement (qui s’investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT « Jardin & paysages », GT « Eaux et zones humides » • Commune • Propriétaires • Contrat Rivière Sambre et affluents
Public(s) cible(s) : • Familles • Propriétaires de jardins • Enfants • Mouvements de jeunes
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Inventaire de terrain et cartographie des espèces invasives • Documentation sur les bonnes techniques de lutte • Elaboration d’un plan de gestion • Acquisition du matériel nécessaire à la gestion • Application des gestions • Communication (conférence Alterias...)
Calendrier de réalisation de l’action : • Printemps 2014 : Documentation sur les bonnes techniques de lutte • Été 2014 : Inventaire de terrain et cartographie des espèces invasives • Automne 2014 : Elaboration d’un plan de gestion • 2015- : Application des gestions et communication
Canaux de promotion de l’action (moyens utilisés ?) : Bulletin communal, site internet journaux locaux, newsletter du Contrat de rivière, télévision locale...

Estimation budgétaire détaillée :
Achat du matériel en fonction des chantiers (bâche, pistolet pour injection de désherbant, désherbant, plants de replantation...)
Autre financement : Contrat de Rivière Sambre et affluents
Localisation du projet : Entité de Lobbès

Fiche-action n° 20



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Mise en réserve naturelle de terrains à potentiel écologique
Thème/milieu/groupe de travail : GT Jardin & paysages
Objectif(s) : Mise en réserve naturelle ou autre statut de protection de terrains présentant un potentiel écologique, tant floristique que faunistique.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : En dehors des bois, le territoire de Lobbes est très pauvre en zones centrales, et en zones protégées, d'une manière générale. Cette fiche a pour objectif de palier à cette lacune en identifiant et valorisant notamment les zones pointées dans l'étude du réseau écologique comme intéressantes ou à haut potentiel. Le but ici est clairement d'augmenter les surfaces dédiées intégralement à la nature. Les sites concernés actuellement sont les suivants : • Ancienne sablière de Bienne-lez-Happart ; • Ancien bassin de la route de Forestaille • Ancienne carrière aux sources du Laubach (rue des Carrières) ; • Étangs du Laubach ; • Site de la ferme de Forestaille.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Ces projets peuvent être menés avec la participation des propriétaires et de la population en général, voire, pourquoi pas, de mouvements de jeunes. Ces futures réserves pourraient être le siège d'activités tout public pour communiquer autour de la nature.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT Jardin & paysage • Commune • Associations de protection de la nature présentes localement (Natagora, CNB) • Propriétaires
Public(s) cible(s) : tout public (familles, enfants, promeneurs, naturalistes, touristes...)
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Inventaire des terrains • Discussion avec les propriétaires • Réalisation et signature d'une convention de mise à disposition des terrains • Mise sous statut de protection et gestion • Création d'une commission de gestion
Calendrier de réalisation de l'action : Début des opérations en 2015 Site prioritaire : pelouse mésophile de la ferme de Forestaille Ensuite, d'autres projets seront menés sur les terrains renseignés dans l'étude du réseau écologique.
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Bulletin communal, site internet, journaux locaux, télévision locale, ...

Estimation budgétaire détaillée :

Difficile à prévoir. L'estimation se fera au cas par cas, en fonction des terrains et des projets qui y seront menés.

Il faudra prévoir l'acquisition de matériel pour la gestion, la réalisation d'aménagements nature (mare, nichoirs à oiseaux ou insectes,...)

Autre financement : SPW- semaine de l'arbre

Localisation du projet : Entité de Lobbes

Fiche-action n° 21



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Protection et développement de vergers hautes-tiges
Thème/milieu/groupe de travail : GT Jardin & paysages
Objectif(s) : Protéger, développer et créer des vergers hautes tiges sur le territoire communal
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : Le verger constitue un biotope favorable à une multitude d'espèces d'insectes, d'oiseaux et de petits mammifères. Les vergers soutenus dans le cadre du présent projet sont des hautes tiges. En effet, moins rentables, ils ont été supprimés pour une grande partie d'entre eux, et pour certains remplacés au fur et à mesure par des espèces basses-tiges. C'est pourquoi, en plus de favoriser la nature, la plantation d'arbres fruitiers hautes tiges joue un rôle patrimonial dans la restauration d'arbres aujourd'hui quasiment disparus.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Le verger haute-tige véhicule une image favorable auprès du grand public, les actions menées peuvent dès lors servir de vecteur pour sensibiliser le grand public à la biodiversité. En plus de la sensibilisation à la production directe et locale de fruits, ces derniers sont l'occasion de sensibiliser le public à tous les produits dérivés qui peuvent en découler.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT Jardin & paysage • Nature et Progrès section Haute Sambre • CNB section Haute Sambre • Commune • Propriétaires • CRAW, asbl Les Bocages (conseils)
Public(s) cible(s) : Tout public (familles, enfants, promeneurs, naturalistes, touristes...)
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Inventaire des vergers existants • Détermination des actions pour les maintenir • Sensibiliser les propriétaires à une gestion plus naturelle • Inventaire des terrains qui pourraient être accueillir en verger haute-tige • Discussion avec les propriétaires • Plantation et entretien des vergers • Organisation d'animations thématiques sur les fonctions du verger
Calendrier de réalisation de l'action : Début des actions 2014
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Bulletin communal, site internet, journaux locaux, télévision locale, toutes-boîtes...
Estimation budgétaire détaillée : • Achats d'arbres fruitiers (à déterminer selon la variété, le nombre...) • Achat de petits aménagements pour favoriser la biodiversité dans les vergers (nichoirs,...) • Achat de moyens de protection des vergers (biopesticides) pour substituer la lutte chimique (phéromone à confusion sexuelle, macrobials,...)

- Plantation dans les parcelles en conversion en verger HT

Autre financement : SPW- semaine de l'arbre

Localisation du projet : Entité de Lobbès
Localisation potentielle : prairie ruelle de Thuin



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Réalisation d'aménagements nature dans les cimetières
Thème/milieu/groupe de travail : GT Jardin & paysages
Objectif(s) : L'objectif de ce projet est de développer des aménagements nature dans les cimetières pour les rendre plus accueillants pour les visiteurs et la nature. Les actions pourraient être : reverdissement des allées (pour éviter l'utilisation d'herbicides), création de prairies fleuries, utilisation des murs pour des aménagements à insectes et oiseaux,...
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : Transformation de plusieurs parcelles en zones plus intéressantes pour la nature. Participation positive au réseau écologique
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : La sensibilisation est relativement limitée puisque qu'elle ne concerne que les visiteurs des cimetières. Toutefois, il s'agit de sites relativement sensibles à aménager. Une bonne acceptation d'aménagements nature constituerait une réussite totale du projet, tant pour la nature que pour la sensibilisation.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT « Jardin & paysages » • Commune
Public(s) cible(s) : Tous
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Inventaire des actions et sites potentiels • Mise en place des actions • Communication autour des actions
Calendrier de réalisation de l'action : Début des actions en 2014
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Bulletin communal, site internet, panneaux d'information dans les cimetières, journaux locaux, télévision locale, ...
Estimation budgétaire détaillée : Budget à prévoir en fonction des aménagements Achat de matériel : graines pour reverdir les allées et pour les prairies fleuries, aménagements nature (nichoirs,...)
Autre financement : • SPW- semaine de l'arbre • Régie d'habitat rural en Val de Sambre pour la réalisation
Localisation du projet : cimetières de l'entité

Fiche-action n° 23



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Gestion extensive des bords de route
Thème/milieu/groupe de travail : GT Jardin & paysages
Objectif(s) : Favoriser une gestion extensive des bords de routes. Les bords de route constituent des surfaces importantes qui pourraient apporter un abri pour une faune et une flore intéressante. La commune a d'ailleurs signé la convention pour le fauchage tardif. Dans la pratique, certains bords de routes sont fauchés relativement tôt ou de façon excessive. Il y a lieu également de sensibiliser les différents gestionnaires de voirie à la problématique (commune, SPW,...). Ces mesures concernent également la voie de halage.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : Les bords de routes constituent par excellence des zones de refuge idéales pour certaines espèces, permettant de relier les zones centrales. Vu la densité du réseau viaire, ces bords de routes totalisent des surfaces relativement important pouvant palier à certaines lacunes au niveau du réseau écologique.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Les bords de route sont visibles au quotidien. Il s'agit donc de lieux de sensibilisations qui peuvent être très efficaces mais qui nécessitent également un minimum de communication sans quoi l'action, qui part d'une bonne intention, peut être vue comme une négligence d'entretien plus qu'une réelle volonté de gérer les bords de routes en faveur de la biodiversité.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT Jardin & paysages • Gestionnaires de voiries (Commune, SPW,...)
Public(s) cible(s) : Tous les usagers de la voie publique
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Etape 1 : Inventaire des gestionnaires et localisation des bords de routes enherbés • Etape 2 : Elaboration d'un programme d'action (en fonction des contraintes d'utilisation de la voirie) sur base de la convention de fauchage tardif en vigueur • Etape 3 : Discussion avec les gestionnaires pour les sensibiliser à suivre leur engagement (convention), ou à gérer autrement ce qu'il n'est pas toujours nécessaire de faucher (gestion différenciée).
Calendrier de réalisation de l'action : Début des actions 2015 (étape 1)
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Bulletin communal, site internet, journaux locaux, télévision locale, ...
Estimation budgétaire détaillée : Budget exclusivement lié à la communication (pose de panneaux in situ, distribution de folders...) A définir précisément
Autre financement : Néant
Localisation du projet : Entité de Lobbes



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Mise en gestion de la réserve naturelle des Pausquêtes
Thème/milieu/groupe de travail : GT Jardin & paysages
Objectif(s) : La réserve domaniale des Pausquêtes est actuellement gérée de façon « intégrale » par le DNF. Si ce mode de gestion paraît plus aisé dans la pratique, il ne semble pas permettre l'expression des caractéristiques essentielles de ce biotope entraînant une banalisation de la flore présente. Une gestion semble nécessaire pour restaurer ce biotope.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : Cette réserve possède des caractéristiques très intéressantes (pentes thermophiles,...) qui devraient permettre l'expression d'une flore et une faune particulière, ce qui n'est pratiquement plus le cas aujourd'hui.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Ce projet présente plusieurs intérêts en termes de sensibilisation. D'une part, il permettrait de montrer que le DNF est actif sur ses réserves. Qu'il ne s'agit pas juste d'exclure certaines zones de l'influence humaine. D'autre part, la gestion de cette réserve nécessiterait la création d'une dynamique participative pour sa gestion et, de ce fait, une implication de la population dans la protection de son patrimoine naturel.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • GT Jardin et paysage • Commune • Associations de protection de la nature présentes localement (Natagora, CNB) • SPW-DNF
Public(s) cible(s) : Naturalistes, enfants (mouvements de jeunesse), toute personne désirant s'impliquer
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Etape 1 : Inventaire sur le terrain • Etape 2 : Elaboration d'un plan de gestion en collaboration avec le DNF • Etape 3 : Création d'une commission de gestion • Etape 4 : mise en gestion de la réserve
Calendrier de réalisation de l'action : Début des actions en 2016 (étape 1)
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Bulletin communal, site internet, panneaux d'information, journaux locaux, télévision locale, ...
Estimation budgétaire détaillée : Budget à préciser selon l'orientation des travaux à réaliser : Achat de matériel pour la gestion, aménagements nature (mare, nichoirs à oiseaux ou insectes,...)
Autre financement : SPW- DNF
Localisation du projet : Réserve naturelle des Pausquêtes

Fiche-action n° 25



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Création d'une pépinière d'arbres et arbustes indigènes

Thème/milieu/groupe de travail : GT « jardins et paysages »

Objectif(s) :

Le concept de ce projet est de mettre sur pied une pépinière d'arbres et arbustes indigènes sur le territoire de la commune. Les plants seraient vendus à bas prix ou mis à dispositions gratuitement aux lobbains. Le but est de promouvoir la plantation d'espèces indigènes.

La fourniture de ces plants pourrait s'accompagner de conseils pour la plantation de haies.

Un site qui pourrait bien se prêter à cette activité est la ferme de Forestaille, qui héberge la Régie d'habitat rural en Val de Sambre.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs :

L'intérêt de ce projet est double au niveau du réseau écologique. D'une part, il permet de favoriser la plantation dans les terrains de particuliers des espèces indigènes en lieu et place d'espèces ornementales et d'autre part, il favorise le développement de liaisons écologiques par la réalisation de nouvelles haies.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

Au niveau de la sensibilisation, ce projet va permettre de mettre à disposition, localement et à bas prix, des plants d'arbres et arbustes de façon à promouvoir leur plantation sur le territoire. De plus, cette pépinière de proximité sera l'occasion de fournir des conseils pour la plantation et l'entretien de ces arbres et arbustes.

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

- PCDN
- Régie d'Habitat Rural en Val de Sambre
- CNB locale « Haute Sambre »

Public(s) cible(s) :

- Tout propriétaire/occupant d'un terrain susceptible d'accueillir des arbres ou arbustes.

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

- Etape 1 : Obtenir l'accord du propriétaire et occupant de la ferme de Forestaille de développer un tel projet et se renseigner sur des projets similaires
- Etape 2 : Création de la pépinière
- Etape 3 : Communiquer autour du projet

Calendrier de réalisation de l'action : début des actions 2014 (étape 1)

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) :

Bulletin communal, site internet, toutes-boîtes,...

Estimation budgétaire détaillée : A définir

Autre financement :

DGO3- Pépinière de la Région wallonne

Localisation du projet : Terrain de la ferme de Forestaille

Fiche-action n° 26



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Mise en valeur d'un chemin remarquable et d'une zone à sphaigne
Thème/milieu/groupe de travail : GT « Nature sur les sentiers »
Objectif(s) : • Relier la route du Binche au circuit fléché du bois du Baron à partir du lieu-dit de "la sapinière" • Protéger la zone à sphaigne du bois du Baron
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : Le chemin en question borde une zone à sphaigne, plante hygrophile. La présence de cette espèce est caractéristique des milieux humides, dont l'équilibre est relativement fragile. C'est pourquoi il est important de limiter le passage de façon à protéger ce biotope au maximum.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Ce sentier a fait l'objet d'un accord avec le DNF pour être une des entrées prioritaires de la forêt domaniale. Le circuit a été détourné pour protéger une zone de sphaignes qui borde le ruisseau du Rabion. 3 caillebotis ont été réalisés par l'association Globbestrotters sous le conseil du DNF et avec son appui financier pour les matériaux. Il emprunte une large et longue allée de chênes. Il permet l'accès à la forêt et particulièrement à la remarquable allée de vieux Douglas. Il s'agit d'un chemin régulièrement emprunté par les promeneurs. Il s'agit là d'une occasion de mettre en valeur un biotope et une drève de douglas remarquables.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT « Nature sur les sentiers » • Globbestrotters • SPW- DNF
Public(s) cible(s) : Riverains, promeneurs, élèves des écoles voisines.
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Réalisation de panneaux • Pose de panneaux avec fléchage (un à chacune des deux entrées) • Pose d'un panneau didactique: ○ À la zone de sphaignes ○ À l'entrée de "l'allée des douglas"
Calendrier de réalisation de l'action : Automne 2013
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Syndicat d'initiative de Lobbes, bulletin communal, site internet communal, site internet des Globbestrotters
Estimation budgétaire détaillée : Deux panneaux de fléchage : 150 euros Deux panneaux didactiques (graphisme et impression): 1000 euros TOTAL : 1150 euros

Autre financement : Néant
Localisation du projet : Bois du Baron (départ du chemin depuis la rue de Binche)



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Réalisation d'une signalétique des sentiers
Thème/milieu/groupe de travail : GT « Nature sur les sentiers »
Objectif(s) : Placer une signalisation sur l'ensemble des sentiers de l'entité, à chaque extrémité, en précisant, les informations intéressantes en matière de nature que l'utilisateur pourra observer sur son parcours (arbre remarquable, biotope particulier, espèce,...)
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : L'intérêt direct pour la biodiversité n'est pas explicite. Il s'agit ici plus particulièrement d'une mise en évidence de ce qui existe déjà, de façon à assurer leur pérennité.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : La présence de panneaux amènera les promeneurs à se diriger vers des lieux qu'ils n'auraient peut-être pas visités autrement. L'idée ici est d'amener les gens à découvrir leur patrimoine naturel en les dirigeant volontairement vers certains sites par l'utilisation du réseau de chemins et sentiers existants.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT « Nature sur les sentiers » • Commune • Association Globbes Trotters
Public(s) cible(s) : promeneurs, sportifs, naturalistes, mouvements de jeunes
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Identification des sentiers à baliser • Priorisation du travail (répartition dans le temps- étalement du projet à raison d'un- deux sentiers par an) • Réalisation des panneaux • Achat et pose des panneaux
Calendrier de réalisation de l'action : Début des actions en 2014
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Syndicat d'initiative de Lobbes, bulletin communal, site internet communal, site internet des Globbestrotters
Estimation budgétaire détaillée : A prévoir par sentier : • Conception des panneaux : 50 euros • Réalisation des panneaux : 100 euros • Matériel de pose : 50 euros TOTAL : 200 euros/sentier
Autre financement : Commissariat Général au Tourisme
Localisation du projet : Entité de Lobbes



SENTIER COMMUNAL S 49

Sentier de la voyelette

Longueur du sentier 2 km



Fiche-action n° 28



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Création d'une boucle « Trieu de la Sambre »
Thème/milieu/groupe de travail : GT « Nature sur les sentiers »
Objectif(s) : Baliser une boucle de promenade autour du lieu-dit « Trieu de la Sambre ». Il s'agit d'un site classé en zone Natura 2000. Par la même occasion, ce projet vise à aménager une cabane d'observation autour de la noue Grignard (zone humide d'intérêt biologique) sur le parcours. En plus de ses atouts écologiques, il s'agit d'une zone d'intérêt paysager tout à fait remarquable. Toutefois, au vu des qualités naturelles, les aménagements doivent être réalisés dans le respect du site et de ses hôtes.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : Il s'agit d'une zone centrale au niveau du réseau écologique. Le présent projet ne visera pas à la développer mais bien à la mettre en évidence.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Le balisage de ce parcours permettra aux promeneurs, naturalistes et autres visiteurs de découvrir ce magnifique site. La cabane d'observation sera l'occasion d'organiser des activités pédagogiques sur la découverte de la faune des milieux humides.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT « Nature sur les sentiers » • Commune • Association Globbes Trotters
Public(s) cible(s) : Promeneurs, sportifs, naturalistes, mouvements de jeunesse, écoles
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Nettoyer le sentier (obstruction du passage par des haies...) • Aménager une cabane d'observation • Réaliser un balisage de promenade • Poser un caillebottis pour les passages plus humides
Calendrier de réalisation de l'action : 2017
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Syndicat d'initiative de Lobbes, bulletin communal, site internet communal, site internet des Globbestrotters
Estimation budgétaire détaillée : Postes à prévoir : • Balisage • Caillebottis • Cabane d'observation
Autre financement : /
Localisation du projet : Sentiers 29 Noue Grignard (rue Grignard-Sars-la-Buissière)

Fiche-action n° 29



COMMUNE DE LOBBES

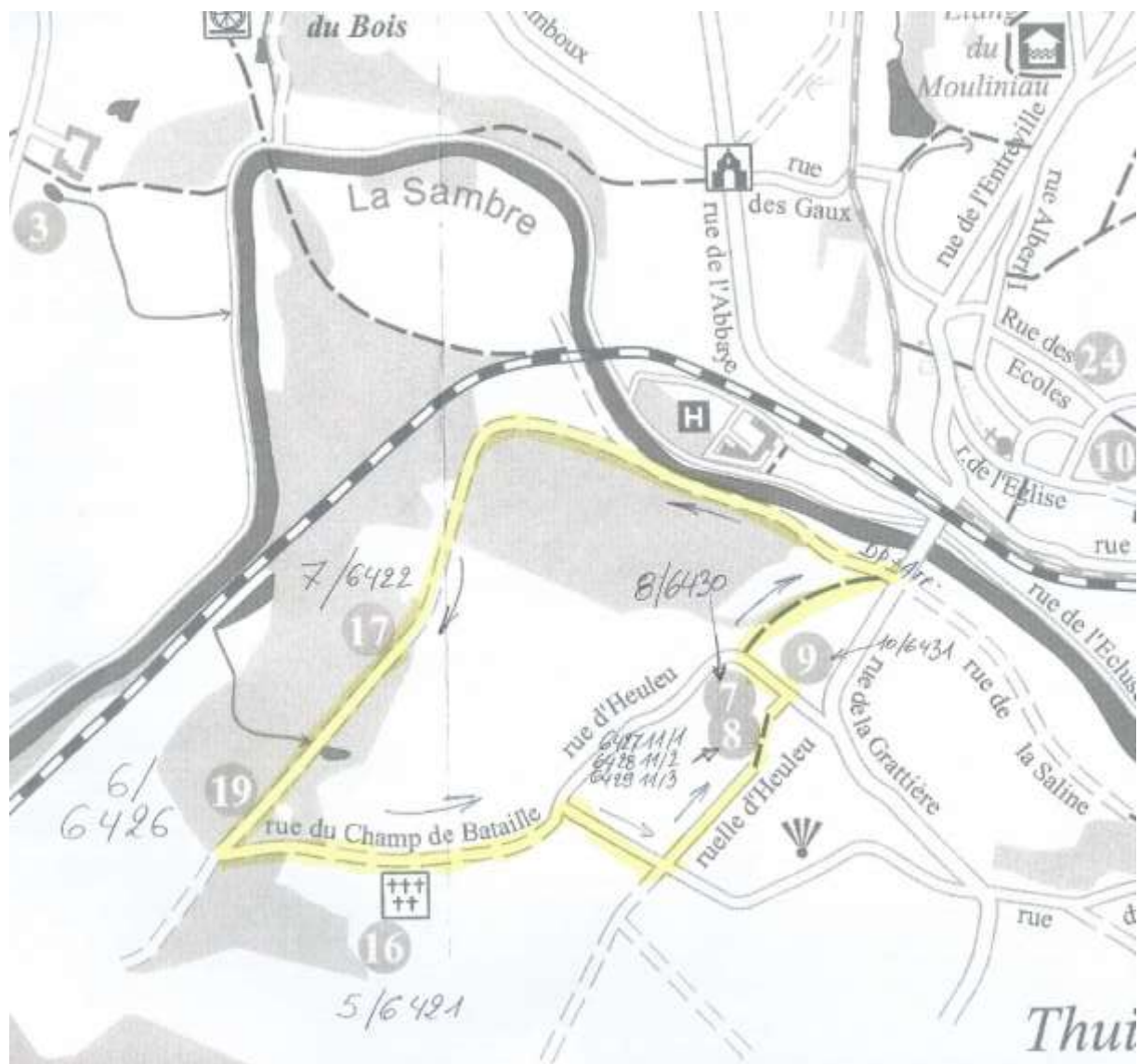
N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Création d'une boucle de découverte des arbres remarquables sur les sommets de Heuleu
Thème/milieu/groupe de travail : GT « Nature sur les sentiers »
Objectif(s) : • Baliser une boucle de promenade sur les sommets d'Heuleu • Faire découvrir aux promeneurs les biotopes et nombreux arbres et haies remarquables le long de ce parcours
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : Le présent projet ne visera pas à proprement parler à développer le réseau écologique, mais bien valoriser notre patrimoine naturel. Toutefois, la sensibilisation à la découverte des arbres remarquables constitue un outil de sauvegarde de ces derniers.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Le balisage de ce parcours permettra aux promeneurs, naturalistes et autres visiteurs de découvrir la nature de ce quartier.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT « Nature sur les sentiers » • Commune • Association Globbes Trotters NB : à réaliser en complémentarité de la fiche-action N°
Public(s) cible(s) : promeneurs, sportifs, naturalistes, mouvements de jeunes, écoles
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Réaliser les balisages et panneaux d'informations des arbres et haies remarquables • Imprimer les balises • Poser les balises
Calendrier de réalisation de l'action : 2015
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Syndicat d'initiative de Lobbes, bulletin communal, site internet communal, site internet des Globbestrotters
Estimation budgétaire détaillée : Postes à prévoir : • Graphisme panneaux d'informations • Réalisation des panneaux et balisages • Pose des panneaux et balisages
Autre financement : • SPW- Direction des Espaces Verts • DOG4- Petit patrimoine Populaire Wallon
Localisation du projet : Lieu-dit Heuleu à Lobbes (circuit voir carte annexe)



Fiche-action n° 30



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Recréer une liaison inter-village entre Sars-la-Buissière en passant par Gersies
Thème/milieu/groupe de travail : GT « Nature sur les sentiers »
Objectif(s) : Développer un réseau local pour les modes doux (cyclistes, piétons, PMR,...). Plus particulièrement ce projet vise à recréer une liaison entre les villages de Bienne-lez-Happart et Sars-la-Buissière.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : L'idée première est de réhabiliter un sentier aujourd'hui usurpé par les propriétaires des terrains sur lesquels passe ce sentier. Ces terrains sont essentiellement occupés actuellement par de l'agriculture. La réhabilitation du sentier pourrait être l'occasion de compléter le maillage écologique par la réalisation de plantations. Ces dernières assureraient la pérennité du passage.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Permettre le passage de locaux ou touristes sur les sentiers est un moyen évident de les sensibiliser à leur préservation et à prendre conscience de la qualité des paysages et de la nature qui les entoure.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT « Nature sur les sentiers » • Commune • Association Globbes Trotters • PCDR : Commission Locale de Développement Rural
Public(s) cible(s) : Promeneurs, sportifs, naturalistes,...
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Etape 1 : Contacter les propriétaires • Etape 2 : Désignation d'un géomètre pour identifier le tracé du sentier • Etape 3 : Définir les travaux d'aménagement du sentier (revêtements, traversée de clôtures) • Etape 4 : Elaborer un métré des travaux • Etape 5 : Réaliser les travaux
Calendrier de réalisation de l'action : • Etape 1 : 2015
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Syndicat d'initiative de Lobbes, bulletin communal, site internet communal, site internet des Globbes Trotters
Estimation budgétaire détaillée : A détailler
Autre financement : PCDR
Localisation du projet : Bienne-lez-Happart/Sars-la-Buissière (voir carte en annexe)





COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Réhabilitation de sentiers communaux en zone agricole
Thème/milieu/groupe de travail : GT « nature sur les sentiers »
Objectif(s) : De nombreux sentiers traversent des parcelles agricoles. Généralement, ils sont labourés en même temps que le reste de la parcelle, ce qui rend difficile la localisation de leur tracé. Le présent projet a pour double objectif de réhabiliter ces sentiers pour permettre un passage permanent, le tout en réalisant des plantations le long de ces sentiers de façon à renforcer le maillage écologique. En effet, les parcelles agricoles devenant de plus en plus grandes, elles se transforment en désert écologique. Ces plantations recréeront les bocages ancestraux aujourd'hui disparus. Plusieurs sentiers ont déjà été identifiés pour cette action : la Voyelette, la Grande Voye, sentier de Bienne, chemin vert de Mont-Sainte-Genève, ...
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : Les parcelles agricoles coupent parfois deux biotopes intéressants et, au lieu de jouer un rôle de liaison entre ces derniers, elles créent une coupure infranchissable. La plantation d'arbre/haies le long des sentiers qui parcourent les parcelles agricoles permettront de relier les zones centrales et de constituer un abri pour la faune et la flore de ces milieux de transition.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : L'intérêt au niveau de la sensibilisation est double : d'une part favoriser les déplacements modes doux par l'utilisation de ces sentiers et d'autre part, sensibiliser les passants et agriculteurs à l'importance de la végétation en milieu agricole.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT « Nature sur les sentiers » • Commune • Association Globbes Trotters • Agriculteurs (propriétaires/occupants)
Public(s) cible(s) : promeneurs, touristes, ...
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Etape 1 : Prioriser les actions sur les différents sentiers • Etape 2 : Identifier le tracé précis du sentier in situ • Etape 3 : Contacter le propriétaire et l'occupant (prévoir des conventions) • Etape 4 : Etablir les éventuels aménagements à apporter et les balises à renseigner • Etape 5 : Réalisation sur terrain
Calendrier de réalisation de l'action : début des actions en 2015 (étape 1)
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Syndicat d'initiative de Lobbes, bulletin communal, site internet communal, site internet des Globbes Trotters, toutes-boîtes aux riverains
Estimation budgétaire détaillée : A préciser selon les sentiers et les aménagements à réaliser
Autre financement : Commune de Lobbes
Localisation du projet : Entité de Lobbes



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Sensibilisation des entreprises à des aménagements plus « naturels » aux abords de leurs bâtiments
Thème/milieu/groupe de travail : GT « sensibilisation et communication »
Objectif(s) : Plusieurs entreprises sont implantées à Lobbes. Leurs bâtiments sont, la plupart du temps, entourés de superficies de pelouses relativement importantes. C'est pourquoi, il serait intéressant de convertir ces dernières en zones plus « naturelles » de façon à y accueillir un peu de biodiversité. <u>Site pressentis pour ce type d'action :</u> entreprises du zoning, Rorive (Chemin Vert), GB
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : A partir de terrains vierges de toute biodiversité, ce projet vise à apporter des sites potentiels d'hébergement pour la flore et la faune sauvage, par exemple, par le biais de prairies fleuries, de nichoirs, de haies...
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Il s'agit ici d'un combat relativement difficile à mener, de sensibilisation des entreprises à l'intérêt d'aménager de façon plus écologique les abords de leurs bâtiments (image de marque, intégration dans la dynamique communale). Indirectement, si ce genre d'action peut être mené sur ce genre de terrains, les particuliers seront peut-être plus attentifs à réaliser le même genre d'actions chez eux. Par la même occasion, les entreprises seront sensibilisées à la gestion différenciée de leurs terrains, ce qui leur permet de concilier différentes fonctions aux espaces verts.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT « Sensibilisation et communication » • Commune • Entreprises
Public(s) cible(s) : Les employés d'entreprises, leurs clients et les personnes circulant à proximité de ces bâtiments
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Etape 1 : Prendre contact avec les entreprises et leur expliquer la démarche • Etape 2 : Elaborer un projet d'aménagement avec les entreprises partenaires, en fonction de l'environnement naturel des environs du site de l'entreprise et du type de gestion à envisager) • Etape 3 : ○ Soutien à la réalisation (technique, financier ?) ○ Réalisation des aménagements
Calendrier de réalisation de l'action : début des actions 2015
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Site internet communal, bulletin communal
Estimation budgétaire détaillée : A préciser selon les aménagements à réaliser. Postes à prévoir : • Semences de prairie fleurie

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Plants de haie• Nichoirs• Arbres fruitiers |
| Autre financement : Fond Gaz Naturel |
| Localisation du projet : Entité de Lobbes |

Fiche-action n° 33



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Elaboration d'un parcours d' « initiation à la nature » permanent dans Lobbes
Thème/milieu/groupe de travail : GT « sensibilisation et communication »
Objectif(s) : Proposer aux lobbains et visiteurs un parcours didactique permanent installé sur le réseau de sentiers de l'entité. Sous la forme d'un jeu de piste, des bornes seraient disposées le long du parcours et inviteraient les promeneurs à s'initier à la protection de la nature. Ce jeu pourrait être utilisé à l'aide d'audioguides.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : Il s'agit d'un projet essentiellement à vocation de sensibilisation. Toutefois, le parcours du jeu pourrait être agrémenté de plusieurs aménagements en faveur de la nature (nichoir, hôtel à insecte, pré fleuri...). Si ces derniers permettent d'abriter la faune et la flore, il s'agit toutefois d'actions relativement ponctuelles.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Ce projet vise à faire connaître les bases de la protection de la nature à travers un jeu. Ce dernier étant organisé le long d'un parcours pédestre, il permet par la même occasion de découvrir le patrimoine local.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT « Sensibilisation et Communication » et GT « Nature sur les sentiers » • Commune • Propriétaires riverains • Nature et Progrès Haute Sambre • CNB Haute Sambre
Public(s) cible(s) : Promeneurs, écoles, mouvements de jeunesse, touristes, familles...
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Etablir un parcours • Elaborer le jeu • Définir le matériel nécessaire pour réaliser les modules du jeu • Acquisition et fabrication des modules • Pose sur le terrain • Inauguration • Entretien du jeu
Calendrier de réalisation de l'action : Début de l'action en 2017
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Presse locale, bulletin communal, site internet, Télésambre, toute-boîte...
Estimation budgétaire détaillée : A définir ultérieurement
Autre financement : A rechercher
Localisation du projet : A définir

Fiche-action n° 34



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Opération « quartier en santé...sans pesticides »

Thème/milieu/groupe de travail : GT « sensibilisation et communication »

Objectif(s) :

L'objectif du projet est d'amener la commune et les habitants à abandonner l'utilisation des pesticides chimiques sur le territoire d'un quartier ou d'un ensemble d'habitations.

L'abandon s'applique tout aussi bien aux espaces verts communaux, aux voiries qu'aux jardins des habitants.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs :

Au niveau environnemental, les avantages de la réduction, voire, la suppression de l'utilisation d'herbicide ne sont plus à démontrer. Les effets directs et indirects de ces substances sont extrêmement nocifs pour la nature.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

Comme la commune sert de moteur et d'exemple dans ce projet, elle s'engage à ne plus utiliser de produits chimiques dans le quartier délimité.

De son côté, l'habitant du quartier sur base d'une démarche volontaire, s'engage à ne plus employer de produits phytosanitaires chez lui pour protéger sa santé et celui de sa famille et pour respecter l'environnement de son jardin, de son balcon et de son intérieur.

L'abandon peut être progressif mais doit aboutir à « zéro » pesticide chimique.

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

- Habitants
- Commune
- Association (Natagora et Adalia)

Public(s) cible(s) :

Habitants

Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :

- Faire un appel général à personne intéressées
- Déterminer les quartiers potentiels
- Contacter les riverains
- Définir un plan de gestion alternatif
- Organiser la signature de la charte avec les riverains

Calendrier de réalisation de l'action :

- Été 2014 : appel à candidature
- Automne/Hiver 2014 : réalisation des plants de gestions et signature de la charte
- Printemps 2015 : début de mise en application

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) :

Toutes-boîtes aux riverains, site internet, bulletin communal, presse locale

Estimation budgétaire détaillée :

Postes à prévoir :

- Communication (courriers, panneau d'information général)

Autre financement : /
Localisation du projet : Entité de Lobbés

Fiche-action n° 35



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Prime à la plantation de vergers
Thème/milieu/groupe de travail : GT « sensibilisation et communication »
Objectif(s) : L'objectif de ce projet est de favoriser la plantation de vergers chez les particuliers par le biais d'une prime, en complémentarité avec celle octroyée par la région. En effet, celle-ci ne permet pas de planter de verger en zone d'habitat, ni pour des petites parcelles.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : Le verger constitue un biotope favorable à une multitude d'espèces d'insectes, d'oiseaux et de petits mammifères. Les petits passereaux comme le moineau friquet, le bruant proyer, les grives et autres fauvettes seront des invités réguliers qui visiteront le verger à la recherche de nourriture. Les insectes pollinisateurs apprécient les fleurs des arbres. Les chenilles, criquets et sauterelles se nourrissent des feuilles,...
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Le verger véhicule une image favorable auprès du grand public, les actions menées peuvent dès lors servir de vecteur pour mener des actions de sensibilisation. En plus de la sensibilisation à la production directe et locale de fruits, ces derniers sont l'occasion d'informer le public sur tous les produits dérivés qui peuvent en découler.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT « Sensibilisation et communication »
Public(s) cible(s) : particuliers
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Définir les modalités de subside et prévoir une convention avec les particuliers • Réaliser et faire approuver un règlement par le Conseil Communal • Communiquer • Mettre en application le règlement
Calendrier de réalisation de l'action : 2015
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : site internet, bulletin communal, presse locale
Estimation budgétaire détaillée : Prévoir un subside de +/-20€/fruitier. TOTAL/an : 400 euros/an
Autre financement : /
Localisation du projet : Jardins de particuliers



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Installation d'hôtel à insectes dans les lieux publics
Thème/milieu/groupe de travail : GT « sensibilisation et communication »
Objectif(s) : Installer des gîtes à insectes dans plusieurs lieux publics afin d'une part, d'y accueillir les insectes et d'autre part, de sensibiliser les citoyens à ce type d'action.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : Les hôtels à insectes, comme leur nom l'indique servent d'abri à différents espèces d'insectes. Il s'agit ici de promouvoir l'entomofaune dans les espaces verts publics.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Ce projet vise à appuyer le rôle d'exemplarité des pouvoirs publics et de montrer que la commune s'investit dans des aménagements en faveur de la nature dans les espaces publics. Parallèlement, la présence de gîtes à insectes permet de communiquer autour de ce type d'action facilement reproductible à l'échelle des jardins privés.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT » Communication & Sensibilisation » et « Jardins & Paysages » • Commune
Public(s) cible(s) : usagers des espaces publics
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Définir les sites potentiels pouvant accueillir un hôtel • Acquisition des hôtels • Pose des hôtels • Communication autour de l'action
Calendrier de réalisation de l'action : • Automne 2013 : Acquisition de 5 hôtels ; • Hiver 2013- 2014: Choix des sites et pose des hôtels
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Bulletin communal, site internet, presse locale
Estimation budgétaire détaillée : • Prix d'un hôtel à insecte : 160 euros • Matériel pour pose (ciment et tuteur) : 20 euros/hotel
Autre financement : /
Localisation du projet : Espaces publics de l'entité et écoles • Jardin de Folcuin ; • Place communale de Lobbes (en collaboration avec le projet PCDR) • Place communale de Bienne-lez-Happart • Place communale de Mont-Sainte-Geneviève • Cimetière Mont-Sainte-Geneviève (en complémentarité de la réalisation d'un pré fleuri)



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Aménagements sentiers-nature
Thème/milieu/groupe de travail : GT « sensibilisation et communication »
Objectif(s) : A l'instar du projet « nature sur les sentiers », organisé par l'asbl sentiers.be, l'idée de ce projet est d'aménager différents sentiers de façon à accueillir la faune et la flore, et ce, en collaboration avec les écoles. Ces aménagements sont du type : pré fleuri, plantation de haies, d'arbustes et arbres fruitiers, abri pour insectes, oiseaux et petite faune,...
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : L'intérêt majeur de ce projet réside dans la sensibilisation du public. Toutefois, ces aménagements d'accueil de la biodiversité seront conçus et placés de façon à optimiser leur rôle. Les sentiers constituent généralement des lieux d'accueil propices à la nature.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Ce projet implique la participation active des écoles. Depuis la découverte du sentier, à la réalisation, au placement et à la mise en valeur des aménagements. La sensibilisation est donc double : d'une part au niveau des enfants qui réalisent le projet, et d'autre part au niveau des utilisateurs du sentier qui pourront prendre connaissance de ces actions qui sont reproductible à l'échelle de leur jardin.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT « Sensibilisation et Communication » • Ecoles • Commune et propriétaire des sentiers • Globbes Trotters. Les Globbes Trotters organisent déjà un concours de mise en valeur des sentiers par les écoliers. Les deux projets pourraient être réalisés en complémentarité, permettant ainsi que pérenniser le travail effectué.
Public(s) cible(s) : • Enfants, utilisateurs des sentiers
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Appel aux classes intéressées de participer • Définir un sentier • Définir les actions pouvant y être réalisées • Achat du matériel • Prévoir des animations avec les enfants • Réalisation et pose avec les enfants des aménagements • Communication du projet
Calendrier de réalisation de l'action : A partir de l'année scolaire 2014-2015
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : • Contact avec les écoles • Communication du travail réalisé via le bulletin communal et des panneaux d'information posés in situ
Estimation budgétaire détaillée :

Estimation globale par sentier :

- Achat matériel (bois pour nichoirs, arbres, arbustes,...): 500 euros
- Réalisation et impression de panneaux d'information : 70 euros/pièce (environ 10 pièces)
- Total estimé : 1200 euros

Autre financement : participer à l'appel projet « nature sur les sentiers »

Localisation du projet : A définir

Fiche-action n° 38



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Sensibilisation aux cours d'eau
Thème/milieu/groupe de travail : GT « sensibilisation et communication »
Objectif(s) : Organiser des animations de sensibilisation à la protection des cours d'eau et de la ressource eau, d'une manière générale.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : Il s'agit d'un projet de sensibilisation. Il n'y a donc pas d'impact direct sur le réseau écologique. Il s'agit, sur le court et moyen terme, d'attirer l'attention sur l'importance de ce milieu particulier de façon à assurer au mieux sa préservation.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Ces animations ont pour objectif de former les enfants aux notions de base de la biodiversité des cours d'eau et de leurs interactions avec les autres biotopes. Ce sera également l'occasion de sensibiliser les jeunes à la gestion parcimonieuse de cette ressource.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT « Sensibilisation et Communication » • Ecoles • CNB locale Haute-Sambre
Public(s) cible(s) : • enfants
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Appel aux classes intéressées de participer • Trouver un animateur • Organiser les animations
Calendrier de réalisation de l'action : • Année scolaire 2014-2015
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : • Contact avec les écoles de l'entité
Estimation budgétaire détaillée : Estimation cout d'animation par classe (1/2 journée)
Autre financement : NB : il existe un « kit pédagogique » sur le thème de l'eau proposé à la disposition des écoles par la Province du Hainaut
Localisation du projet : sans objet

Fiche-action n° 39



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Création d'une bannière PCDN
Thème/milieu/groupe de travail :
Objectif(s) : Placée dans les endroits stratégiques de passage, elle permettra de mettre en évidence une ou plusieurs actions et activités organisées par les partenaires.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : Pas d'intérêt direct pour le réseau écologique. Il s'agit d'une action de communication autour du PCDN.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Favoriser la communication ; Développer la participation citoyenne dans la vie locale autour de la nature ; Protéger et valoriser le patrimoine naturel tout en favorisant la biodiversité ; Donner de la visibilité aux actions du PCDN ;
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT « Sensibilisation et communication » • Commune de Lobbes
Public(s) cible(s) : toute personne susceptible d'être intéressée par le PCDN
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Réalisation du graphisme de la bannière • Impression
Calendrier de réalisation de l'action : 2013
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : /
Estimation budgétaire détaillée : impression : 100 euros
Autre financement : /
Localisation du projet : /



COMMUNE DE LOBBES

N° de compte (Iban) : BE73 0910 0039 1160

Coordinateur PCDN commune : Agnès Moreau

071/59 77 79 – environnement@lobbes.be

Agent FRW : Pascal Petit

Titre : Création de prairies fleuries dans les espaces publics
Thème/milieu/groupe de travail : GT « sensibilisation et communication »
Objectif(s) : Aménager des prairies de fleurs indigènes dans les espaces publics pour y favoriser l'accueil de la biodiversité et sensibiliser les citoyens à la réalisation de ce genre d'action. Cette action est envisagée dans le cadre d'un projet plus global de gestion différenciée des espaces verts communaux. Concrètement l'objectif est d'aménager chaque année, au minimum entre 4 et 6 ares de pré fleuri.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique/ au niveau des pollinisateurs : Un grand nombre d'espaces publics sont dotés d'une végétation relativement simple (limité à une pelouse) ou, le cas échéant à quelques fleurs ornementales. Souvent localisés en milieu bâti, l'apport de prés fleuris permettrait d'y accueillir des insectes pollinisateurs, tout en soutenant la présence d'espèces indigènes.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : L'intérêt en matière de sensibilisation réside ici essentiellement dans le rôle d'exemplarité de l'administration vis-à-vis des citoyens et des utilisateurs des espaces publics d'une manière générale.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : • PCDN : GT « Sensibilisation et communication » • Commune de Lobbes • Régie d'habitat rural en Val de Sambre NB : à réaliser en complémentarité de la fiche action n° hotels à insectes
Public(s) cible(s) : les utilisateurs des espaces publics
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : • Etape 1 : Déterminer les sites potentiels et un ordre de mise en œuvre • Etape 2 : Réalisation des travaux (labour- semis- arrosage)
Calendrier de réalisation de l'action : Début des actions : 2013 (plusieurs prés fleuris ont été déjà réalisés auparavant)
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : bulletin communal, site internet
Estimation budgétaire détaillée : Coût semences pré fleuri : 25 euros/are Estimation/année : 250 euros
Autre financement : SPW- DGO3 : semaine de l'arbre
Localisation du projet : A déterminer